Pasquailles ; Grenet, rue du Vieux-Rempart ; Demol, rue du Milieu ; Gernot, gérant de la *Défense Sociale*, organe anarchiste, et au bureau du journal, ruelle St-Jacques, enfin chez le citoyen Willaert, rue de Nieuport et à la Maison des Syndicats, rue du Château ; on surprenait aussi au saut du lit, tous les principaux militants, suspectés à bon droit de préparer une active propagande antimilitariste près de quelques soldats et dans plusieurs cabarets.

Des paquets de journaux révolutionnaires de Paris, des liasses d'affiches contre la loi de trois ans qui allaient être apposées ; de nombreux papiers se rapportant au *Sou du Soldat* fonctionnant à Dunkerque ont été saisis pour être remis à M. Drioux, juge d'instruction à Paris, chargé de l'enquête sur la propagande antimilitariste.

### A SAINT-AMAND

Lundi, à quatre heures du matin, M. Nonon, commissaire de police, alla, avec ses agents, faire une perquisition chez les chefs du parti socialiste, MM. Couteaux et Talmant, conseillers municipaux, au sujet de l'antimilitarisme.

Des ordres avaient été envoyés à M. le Commissaire dans la nuit du dimanche à lundi.

**Quel que soit l'achat que vous ayez à faire consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez, dans d'excellentes conditions, ce que vous cherchez.** 060

# ROUBAIX

## LES FRERES de la Doctrine Chrétienne voteront à Roubaix

**AINSI EN A DÉCIDÉ LA COUR DE CASSATION QUI A CASSÉ LE JUGEMENT DE M. DE RENTY, JUGE DE PAIX DU CANTON EST.**

Le 28 février dernier, M. de Renty, juge de paix du canton Est, rendait un jugement confirmant la décision de la commission municipale de révision rayant des listes électorales de Roubaix les Frères des écoles chrétiennes qui avaient exercé en notre ville dans les écoles libres de la rue de Lannoy et de la rue Bourdaloue.

M. Cléty, avocat, qui soutenait la demande en réinscription des Frères des Ecoles chrétiennes, avait déféré ce jugement à la Cour de cassation. La Cour suprême a cassé et annulé les jugements de M. de Renty relatifs aux Frères des Ecoles chrétiennes.

Le jugement concernant M. l'abbé Tilman, ancien curé de la paroisse Sainte-Elisabeth, aumônier des Carmélites à Pacq, rayé par M. de Renty, est également annulé.

La décision de la Cour de cassation était prévue : elle avait déjà confirmé les jugements de M. Manget, juge de paix du canton Nord, qui avait ordonné la réinscription sur la liste électorale les Frères des écoles chrétiennes se trouvant dans son ressort.

**Avis.** — Demain mercredi, 28 mai, à 2 h. 15, retraite mensuelle des prêtres de Roubaix et des environs, Maison Saint-Louis, rue Saint-Antoine prolongée.

**Formulaire de prières.** — Imitations de Jésus-Christ, en gros caractères. — L'année liturgique en 4 volumes. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

**Chapelle de la Visitation Sainte-Marie.** — Vendredi 30 mai : Fête du Sacré-Cœur de Jésus. — Solennité du Cinquantenaire de l'érection de l'Archiconfrérie de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, présidée par Mgr Carlier, Vicaire-Général, directeur-diocésain de l'Association.

1re Messe à 5 heures ; 2e Messe à 6 heures avec Exposition du Très Saint Sacrement ; 3e Messe à 7 heures ; Messe solennelle à 9 heures.

A 4 heures, Vêpres et Salut avec sermon par M. l'abbé Delattre, Aumônier des Œuvres à Tourcoing.

Le T. S. Sacrement sera exposé toute la journée.

N.-B. — Outre l'indulgence plénière qui peut être gagnée le jour de la fête du Sacré-Cœur, aux conditions ordinaires, par tous les membres de l'Archiconfrérie de la Garde d'honneur, Sa Sainteté Pie X accorde une indulgence plénière à tous les fidèles qui s'étant confessés et ayant communié, prendront part aux fêtes du Cinquantenaire.

**Funérailles.** — Lundi matin ont été célébrées à l'église St-Jean-Baptiste les funérailles de M. Clodomir Lecomte, décédé à l'âge de 28 ans. Le défunt faisait partie de l'Association des hommes de la paroisse et était un membre assidu du Cercle St-Augustin.

Un grand nombre de personnes avaient tenu à apporter à cette famille éprouvée une marque de sympathie.

La Maîtrise avait tenu à rehausser cette cérémonie en exécutant une messe en faux bourdon.

Le défunt était le frère d'un de nos dévoués porteurs de la *Croix* de Roubaix.

**La main dans un engrenage.** — A la Société Anonyme de la rue du Curoir, une étireuse, Colette Coinaud, 25 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Planche Trouée, s'est fait prendre la main gauche dans l'engrenage du compteur de son métier, qu'elle nettoyait. Elle a eu les doigts déchiquetés et l'index gauche fracturé. Un mois de repos.

**GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN**
Soirée à huit heures et demie.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

**Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE** 090

**Du 26 mai 1913**

**Naissances.** — Edouard Guelton, rue de Denain, cour Dhalluin, 99. — Raymond Vanderchruyssen, rue de Bavai, 78. — Zoé Delbart, rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre. — Marie Lambray, rue Blanchemaille, 101. — Léonie Devlaminck, rue de Babylone (angle de la rue de la Balance). — Marie Milloucamps, rue Ma Campagne, 22. — Maurice Vanhesschen, rue de Lannoy, cour Loridan, 3. — Julien Levent, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 24. — Zélia Tytgat, rue de Mouvaux, cour Frère, cité Justine, 4.

**Publications de mariages.** — Henri Prévost, teinturier, rue des Longues-Haies, 113, et Andrée Courtier, journalière, cour Sainte-Elisabeth. — Henri Dessauvage, employé de commerce, rue Jouffroy, 75, et Madeleine Berte, rue Franklin, 10. — Emile Dubois, teinturier, rue des Longues-Haies, 144, et Berthe Dumortier, soigneuse, Grande-Rue, cour Hollebecq, 17. — Léon Fauverghe, docteur en médecine, rue Pauvrée, 46, et Flore Petit, sans prof., à Lens (Pas-de-Calais). — Jules Dubois, tailleur de Pierre, rue Vivier, 96, et Hélène Montagne, confectionneuse, à Saint-Omer. — Alphonse Vandurme, teinturier, rue de l'Epeule, 209, et Clémentine Lebbe, soigneuse, à Croix. — Henri Depoorter, apprêteur, rue de Lannoy, 314, et Julia Vanmeenen, maraîchère, à Marcq-en-Barœul. — René Masseus, trieur de laine, quai de Rouen, 2, et Ludivine Samain, soigneuse, à Wattrelos. — Emile Guelton, maçon, rue de la Balance, 7, et Gabrielle Deboosschère, repasseuse, à Roubaix. — Maurice Vandendriessche, acheteur de laine, rue Colbert, 18, et Simone Vérin, s. p., rue de l'Alma, 37.

Pierre De Moor, chaudronnier en fer, rue Beaurewaert, cour Dutin, 8, et Aline Lefebvre, soigneuse, rue de Lannoy, fort Despret, 77. — Gustave Bulteau, dessinateur en tissus, rue du Nord, 8, et Radegonde Moyart, sans prof., rue Archimède 13. — Etienne Mouchain, gérant d'affaires, rue Saint-Simon-Claude et Marthe Brabant, sans prof., rue de Gênes, 25. — Hilloné De Bruyne, horticulteur, à Croix, et Marguerite Desmarchelier, sans prof., rue de la Limite, 34. — Jules Castelain, sans prof., rue du Tilleul, 190, et Louise Gabreau, sans prof., à Saint-Quentin, 10. — Léonard Dautel, soldat au 6e régiment de chasseurs à cheval, à Epinal, et Jeanne Delaby, soigneuse, rue Choiseul, maisons Foveau, 26. — Jules Casier, contremaître de teinture, rue de la Vigne, 64, et Philippine Dreaker, couturière, rue de Toulouse, 53. — Albert Liénard, facteur des Postes, à Quesnoy-sur-Deûle, et Marie Dumoulin, cuisinière, boulevard Gambetta, 53. — Georges Desmarchelier, coupeur-tailleur, à Paris (IXe arr.), et Louise Vandendriessche, sans prof., rue Colbert, 18. — Oscar Dubrulle, tisserand, Bernard, cour Sory, 7, et Germaine Leclercq, journalière, rue du Tilleul, 208. — Edouard Motte, sans prof., boulevard de Paris, 64, et Marie Lepoutre, sans prof., rue de la Fosse-aux-Chênes, 1.

**Mariages.** — Edouard Flavigny, pharmacien, rue de l'Ommelet, 208, et Henriette Dupont, sans prof., boulevard de Strasbourg, 117. — Victor Fort, prof. d'escrime, rue Nain, 41, et Valentine Tackels, coupeuse, rue de l'Alouette, 18. — Alphonse Delattre, employé de commerce, rue du Grand-Chemin, 112, et Céline Goubet, piqûrière, rue de l'Alouette, cour Mullier, 2. — François Verplancke, tisserand, rue Leverrier, 18, et Florine Lepers, soigneuse, à Roubaix. — Gilbert Arens, rattacheur, rue Jacquard, 141, et Rosalie Vollekindt, soigneuse, à Roubaix.

**Décès.** — Adèle Meurin, 60 a., s. p., rue de Lorraine, 94. — Henri Hergès, époux de Flore Leclercq, 28 ans, emballeur, rue du Duc, cour Tetteiin, 14.

# WATTRELOS

**Accidents de travail.** — Au tissage D'Halluin-Lepers frères, Jules Bossut, 18 ans, tisserand, à Wattrelos, s'est fait un effort à l'épaule droite en réglant la bascule de son métier. 10 jours de repos ; docteur Jacquemont.

— Un porteur de pains de la boulangerie Desbucquoy, Denis Leclercq, 13 ans, demeurant à Roubaix, a eu le pied écrasé par le sabot du cheval. 20 jours de repos ; docteur Montaigne.

— Un monteur de chez Hanstrate, constructeur, François Bouquin demeurant à Tourcoing, s'est blessé à la jambe gauche au cours de son travail. 10 jours de repos ; docteur Broquet.

WATTRELOS. — du 26 mai. — Naissance. — Louis Dhainaut, rue Gambetta, 11.

Décès. — Agnès Tremmerie, 4 ans, rue des Peurs, 16. — Julien Bostoen, 4 mois, carrière Six, 18. — Marcel Hallemersch, 8 mois, rue Thiers, 60. — Jeanne Verbrouck, 10 mois, rue du Crétinier, 120.

**LE VÉRITABLE SAVON à l'EAU DE COLOGNE est marqué**
**312**
**VICTOR VAISSIER** 0284

# WASQUEHAL

**Un pendu.** — Un inconnu a été trouvé pendu pont des Voyoux. Il portait en poche la somme de 2 fr. 50. Le garde Viseur l'a fait conduire à la Morgue de Wasquehal en attendant que son identité soit établie.

# LANNOY

**La réunion du Conseil municipal** aura lieu vendredi prochain à 6 heures du soir. Session de mai : Compte et budget.

# LYS-LEZ-LANNOY

**Les amateurs de poussins.** — La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour de l'habitation de M. Vancommelbeck, rue d'Isly, et lui ont dérobé 40 petits poussins. M. Trenteseaux, garde-champêtre, a ouvert une enquête.

**TOUFFLERS**

**La fraude.** — Des douaniers ont arrêté Henri Desprets, 52 ans, demeurant à Baisieux. Il était porteur d'allumettes chimiques d'une valeur de 2 fr. 50.

**CRÈME SIMON**
**POUR LES SOINS DE LA PEAU**

# LEERS

**Accident de travail.** — A la manufacture de couvertures de M. A. Parent, un laineur, Devos Emile, 18 ans, demeurant à Leers, Petit-Tourcoing, en nettoyant un rouleau de cardes, a reçu celui-ci sur le pied droit. Contusion du gros orteil. 15 jours de repos. Docteur Phalempin.

**Accidents de travail.** — La Société Générale d'entreprises de La Madeleine effectue un travail hameau du Vert-Bois, à Leers. L'un des monteurs, Arthur Clarisse, 24 ans, demeurant à Tourcoing, en montant sur un pylone pour y placer une herse, a fait une chute d'une hauteur de 2 mètres, se faisant une plaie profonde de la région sourcilière gauche. Docteur Phalempin ; 15 jours de repos.

— Henri Montagne, 24 ans, tisserand, à Scilly, travaillant à la fabrique A. Parent et fils, a eu le pouce droit écrasé entre sa navette et le bac du métier. Docteur Wartel ; 15 jours de repos.

— Léopold Lezy, 30 ans, demeurant à Leers, conducteur de pains de la boulangerie coopérative l'Union des Travailleurs, attelait le cheval qui en se cabrant lui passa sur le pied gauche lui faisant une entorse médio-tarsienne avec plaie. Docteur Phalempin ; trois semaines de repos.

LEERS. — Décès. — Victor Verriest, 77 ans 10 mois, rue de l'Eglise.

HEM. — Naissance. — Clémence Letellier, rue Poivrée.

Décès. — Louis Dumoulin, 82 ans, Place.

# TOURCOING

## AUTOUR D'UNE LETTRE

Le « Journal de Roubaix » a publié la longue lettre que M. Dron, héroïque député abstentionniste, lui a adressée.

Il la fait précéder et suivre de réflexions fort judicieuses. Cueillons-en quelques-unes :

Le député abstentionniste « n'avait voulu faire connaître son opinion ni par ses votes ni par ses discours à la Chambre, bien qu'il fût là pour cela. Il préfère emprunter aujourd'hui les colonnes du « Journal de Roubaix ».

Pour sobre qu'elle soit, cette appréciation n'en a pas moins une grande justesse.

« Quand M. Dron s'abstient dit encore avec une fine ironie notre confrère, il faut savoir traduire son abstention. »

Il s'abstient dans l'ordre du jour de confiance au ministère Barthou « tout simplement pour lui marquer sa défiance. »

Il s'abstient dans la question du maintien de la classe, et cela signifie « qu'il ne le juge pas nécessaire ».

Il s'abstient dans le scrutin sur le contre-projet de M. Piou abolissant les jeux, ce qui veut dire « qu'il préfère les maintenir. »

« La traduction venant de M. Dron, fait remarquer notre confrère, ne pourra plus être contestée ».

En effet, mais elle est certainement de nature à mettre les rieurs du côté du « Journal de Roubaix ».

Le coup de la fin a trait à un scrutin dans lequel M. Dron ne s'est pas abstenu. Cette fois il avait voté contre la suppression de la licence, malgré ses engagements envers les cabaretiers de sa circonscription. Ce vote, tout comme les abstentions du député de Tourcoing, a besoin « d'une traduction ». Quand M. Dron prend position c'est qu'il était absent de la Chambre et qu'un collègue a voté pour lui. Il a, dit M. Dron, mal voté. Soit ! « Mais ce vote n'a pas été rectifié, et ce n'est tout de même pas aux électeurs à signaler aux députés qu'on a voté pour eux contrairement à leur pensée ».

Tout cela est du bon sens, et vraiment M. Dron est servi à souhait.

**La messe mensuelle pour « La Croix »** et ses lecteurs, a été dite dimanche à Mouvaux (St-Germain). A toutes les messes du jour, M. l'abbé Derville prononça une allocution sur la Presse.

Il parla du mal énorme causé par les mauvais journaux et rappela les paroles du grand Pape Léon XIII montrant que les causes principales des maux qui affligent l'humanité sont dues à la mauvaise presse. Celle-ci remplit un rôle néfaste au point de vue des mœurs, des idées et de la religion.

Ensuite M. l'abbé Derville montra l'action bienfaisante de la bonne presse. Il demanda aux auditeurs de l'aimer, et de la soutenir moralement et pécuniairement, puis il donna d'excellents conseils aux parents sur les lectures à permettre à leurs enfants.

**Le Concours du Tir National.** — 4e liste de souscription. — Conseil Général du Pas-de-Calais, 450 fr. ; César et Paul Gaydet, Roubaix, 100 ; Un Roubaisien anonyme, 100 ; César Lagache, Roubaix, 100 ; Achille Rousseau, Roubaix, 100 ; Alfred Motte et Cie, Roubaix, 100 ; Banque de France, succursale de Roubaix, 100 ; Wattinne-Bossut et fils, Roubaix, 100 ; Cie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, 50 ; Georges Lehoucq-Trystram, Roubaix, 50 ; Henri Selosse, Roubaix, 50 ; Georges Dewitte, Roubaix, 50 ; René Wibaux, Roubaix, un objet d'art ; 353e Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, de Tourcoing, 22 fr. 75 ; Charles Dervaux, Tourcoing, 20 fr. ; Louis Dervaux, id., 10 ; Cyprien Declercq, Tourcoing, un écrin couteaux ; Ferdinand Declercq, id., un écrin couteaux ; Pierre Castelain, 2 pipes.

**HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations**
**Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place** 0676

**La Société des Médaillés d'Honneur et du Travail**, fait le communiqué suivant :

« Par arrêté de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, en date du 23 mai 1913, ont été approuvés sous le numéro 1.542, les statuts de la société de secours mutuels dénommée : Association Mutuelle des Médaillés d'Honneur et du Travail, dont le siège est à Tourcoing, 201, rue de la Malsence.

Peuvent faire partie de l'Association, les titulaires des médailles d'honneur et du Travail.

L'Association alloue au décès de ses adhérents, aux membres de leur famille, une indemnité de 50 francs.

Elle vient en aide dans la mesure du possible, aux sociétaires dans l'adversité et s'occupe également du placement de ceux qui seraient momentanément privés de travail.

La cotisation des membres participants est de 0,50 centimes par mois, dont 25 affectés spécialement à la Caisse de Décès.

La Société admet également des membres honoraires.

Le président d'honneur de la société est M. Edmond Masurel-Beretta, le vice-président d'honneur, M. Léon Jung.

La société est administrée par un Conseil composé de :

MM. Delphin Pluquet, président ; J.-L. Duthoit, vice-président ; J.-B. Deltour, secrétaire ; E. Vanbeck, trésorier ; Victor Balsse, J.-B. Holvoet, G. Ducoulombier et E. Maquet membres.

Les médaillés d'honneur et du Travail qui désireraient faire partie de la Société Mutuelle, peuvent envoyer leur adhésion au secrétaire, rue Saint-Louis, 36, ou au siège de la société, 201, rue de la Malsence à Tourcoing.

**Les réunions de l'Action Libérale Populaire.** — La section du Touquet a tenu sa réunion mensuelle à l'estaminet Corbut, rue des Piats, sous la présidence de M. Albert Deschamps. 70 adhérents étaient présents. M. François Naessens, avec beaucoup de précision, a fait une conférence sur la doctrine sociale du Catholicisme.

— La 9e section a tenu sa réunion au Casino, rue Nationale, sous la présidence de M. Remy Putman.

Un adhérent a fait une causerie très intéressante et d'une abondante documentation, sur notre situation militaire en face des armements de l'Allemagne. Les 60 adhérents présents l'ont vigoureusement applaudi.

**Un expulsé arrêté.** — Un journalier, Etienne Beuvyn, 25 ans, né à Belleghem, a été expulsé à la suite de plusieurs condamnations. Cela ne l'empêcha pas de venir mendier dans notre Ville. Des agents l'ont arrêté.

**Qui vola le pinson ?** — M. Alfred Vandenbrouck, rue du Général-Drouot, avait accroché une cage contenant un pinson sur le mur de son habitation. Un malfaiteur déroba l'oiseau qui valait 25 fr.

**Un voleur au cinéma.** — M. Beauvois, instituteur au Blanc-Seau, assistait dimanche à une séance de cinématographe. Ayant probablement trop chaud, il enleva son veston. Un malfaiteur en profita pour lui dérober sa montre et sa chaîne, d'une valeur de 85 fr.

L'instituteur a déposé plainte à la police.

**La fraude en chemin de fer.** — Un ouvrier agricole, Henri Janssens, 38 ans, né à Verzel (Belgique), fut visité par les douaniers lorsqu'il descendit du train venant de Mouscron. Il portait 2 kil. 300 de tabac.

Henri Janssens a été conduit à Lille par la gendarmerie.

**Les mendiants.** — Les gendarmes ont arrêté Albert Carrière, 45 ans, journalier, qui allait de porte en porte solliciter l'aumône.

### ETAT-CIVIL DE TOURCOING

**du 26 mai 1913**

**Naissances.** — Honoré Geneviève, rue Winoc-Chocqueel, 35. — Catrix Marcelle, rue du Dragon, 89. — Thomas Moïse, rue de la Latte, 214.

**Publications de mariages.** — Eugène Delbaere, dresseur de chaînes, 4, rue d'Orléans, et Victorine Leman, soigneuse, 148, rue de Soissons. — Alexandre Kœrig, employé au chemin de fer, à Tourcoing, et Alphonse Houssin, journalière, à Lille. — Philippe Desmeulin, chauffeur à Tourcoing, et Zulma Ghysel, servante, à Rolleghem. — Oscar Declercq, tailleur, à Tourcoing, et Marie Seynaeve, servante, à Rolleghem. — Rodolphe Lefebvre, empl. au service des Eaux, à Tourcoing, et Aveling Lepers, doubleuse, à Roubaix. — Emile Maquette, cultivateur, rue de Venise, 96, et Julie Dupont, sans prof., rue Racine, 240. — Paul Carcette, comptable, à Mouvaux, et Germaine Deneve, couturière, boulevard Gambetta, 287. — Fernand Depelchin, préposé d'octroi, 27, rue du Dahomey, et Marguerite Metgy doubleuse rue du Dahomey, 45. — Henri Coolmet charretier, 97, rue Descartes, et Zoé Donart, soigneuse, 76, rue du Dahomey. — Edouard Delplace, empl. au chemin de fer, à Haubourdin, et Léa Delcambre, lingère, 18, rue Saint-Omer. — Joseph Coussens, employé de commerce, rue Augereau, 29, et Philomène Lecuste, couturière, rue La Fontaine, 49. — Urbain Wolf, contremaître, à Roubaix, et Valentine Sallmann, sans prof., 276, rue du Blanc-Seau.

**Mariages.** — Vandooren Georges, garçon de salle, et Bertha Pollet, sans prof. — Lecomte Raymond, rattacheur, et Degryse Zulma, journalière. — Lecompte Albert, cordonnier et Bruwaence Marie, repasseuse. — Maquette J.-B., maréchal-ferrant, et Sécile Berthe, couturière.

Louis Cormant, trieur, et Jeanne Motte, dévideuse. — Martial Pollet, monteur, et Marguerite Delberghe, piqûrière. — Henri Libert, monteur, et Sidonie Beulque, contredame. — Marcel Montaigne, piqueur de cartons, et Jeanne Voglevale, sans prof. — Gaston Matthys, menuisier, et Laure Papin, retordeuse. — Achille Lefevre, tisserand, et Gabrielle Desmazures, fuseautière. — Henri Deleecluse, homme de peine, et Philomène Lesur, tisserande. — Albert Van de Walle, employé des contributions indirectes, et Céline Heulst, institutrice. — Gérard Suel, employé au chemin de fer, et Madeleine Desprez, dévideuse. — Georges Vandenhekke, journalier, et Marguerite Beirmaerts, bobineuse. — Fernand Legland, menuisier, et Louisa Mortreux, piqûrière. — Joseph Herbi, tisserand, et Marie Mahoré, soigneuse.

**Décès.** — Tanghe Marcel, 4 mois, rue de la Bonne-Nouvelle 67. — Robert Eugénie, 4 ans 10 mois, rue de Belfort, 51.

## UNE SCÈNE SANGLANTE A RONCQ

**UN PÈRE FRAPPÉ DE VINGT-SIX COUPS DE COUTEAU PAR SES FILS. — IL EST TRANSPORTÉ A L'HOPITAL DE TOURCOING. — UNE DESCENTE DU PARQUET.**

Une scène sanglante s'est déroulée la nuit de dimanche à lundi, entre les membres d'une famille. L'enquête n'a pas encore pu éclaircir le mystère qui règne sur cette affaire.

Depuis bientôt deux ans, Adolphe Naessens, 60 ans, tisserand, au Faubourg, à Roncq, ne vit plus avec sa femme et ses enfants. Huit de ces derniers sont mariés et les quatre plus jeunes sont venus habiter avec leur mère, rue du Maréchal-Brune, 66, à Tourcoing.

Dimanche, vers 6 heures du soir, Adolphe Naessens se rendait vers Tourcoing, en vélo, par la rue des Chats-Huants. A proximité de la ferme Destombe, il rencontra son fils Arthur, 29 ans, manœuvre de maçon, qui lui porta à la suite d'une discussion, plusieurs coups à la tête avec une pompe à vélo et se dirigea ensuite vers le Dronkaert.

La victime se rendit à Tourcoing chez sa femme, mais il trouva la porte close. Il revint à Roncq, où il arriva vers 11 heures. Il entra dans un estaminet près de la gare, où il y rencontra son second fils Alphonse. Après lui avoir raconté sa mésaventure, il le quitta pour rentrer chez lui.

A peu près au même endroit où il avait rencontré son fils Arthur l'après-midi, il fut assailli par cinq ou six individus cachés dans le fossé. Ils le rouèrent de coups, le piétinèrent et le firent rouler dans le fossé. A plusieurs reprises il entendit l'un d'eux qui disait : « Il faut le tuer ». Malgré l'obscurité, il reconnut parmi ses agresseurs son fils Arthur et son gendre, Cyrille Verstraete.

Les assaillants lui enlevèrent une somme de 13 francs, une tabatière et une clef.

Sur ces entrefaites le fils Adolphe arriva en vélo et mit les agresseurs en fuite.

Il retira son père du fossé et le conduisit dans une maison voisine.

La victime portait de nombreuses blessures au cuir chevelu, au front, à l'œil et à la joue gauche. M. le docteur Bertrand fit admettre la victime à l'hôpital de Tourcoing.

M. Blanadet, commissaire de police, a entendu la victime qui lui a fait le récit de l'agression, ainsi que plusieurs témoins.

**Une descente du Parquet**

Le Parquet, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Herlemont, est venu à l'hôpital lundi après-midi, à quatre heures. Le blessé lui a fait un récit complet du drame.

L'état d'Adolphe Naessens est assez satisfaisant. Ses jours ne sont pas en danger.

# LINSELLES

**Une manifestation de sympathie.** — Dimanche, une petite manifestation de sympathie a eu lieu au hameau du Blaton, en l'honneur de M. Charles Wallart-Meyer, conseiller municipal, récemment marié.

La Société de gymnastique, ainsi que les Archers, firent une réception aux jeunes époux.

M. Harmel-Bény, conseiller municipal, a félicité son collègue et lui a exprimé la sympathie de tous les habitants. Un lunch a été servi, après quoi, la Société de gymnastique a exécuté plusieurs mouvements d'ensemble.

Dans la soirée, des salves d'artillerie ont été tirées.

# MOUVAUX

**Un enfant grièvement brûlé.** — Les époux Roger habitent rue de Roubaix (fort Bataille).

Mme Roger, occupée au nettoyage de sa maison, avait déposé sur le sol une marmite d'eau bouillante, qu'elle devait reprendre quelques minutes après. Mais elle avait compté sans la présence de son enfant, âgé de 2 ans qui vint malheureusement se jeter dans le récipient. Aux cris poussés par le bébé, la mère accourut, mais la poitrine et les deux bras étaient sérieusement atteints.

Le docteur Deldalle vint donner des soins à l'enfant, et espère le sauver.

MOUVAUX. — Naissance. — Albert Glorieux, rue des Coulons, 7.

Décès. — Julien Wousseu, 37 ans, rue du Château, 94.

**L'Huile de Table des Chartreux** est la meilleure pour pommes de terre frites. 0235-10

# LILLE

## AU 43e

**UN CAPORAL CASSÉ**
**LA SURVEILLANCE DES FORTS**

Nous avons dit que l'on avait trouvé dans le paquetage du caporal Deliers, à la 8e compagnie du 43e, des chansons telles que l' « Internationale » et « Gloire au 17e ».

Ce caporal a été cassé de son grade et affecté à la 6e compagnie.

Le colonel du 43e a fait savoir par la voie du rapport qu'il félicitait le sergent Coton et le caporal Carlier, qui, étant au fort de Mons-en-Barœul, avaient éconduit un individu aux allures louches qui cherchait à connaître l'opinion des soldats du fort sur la prolongation de la durée du service militaire.

## CINQ DETENUS tentent de s'évader de la prison militaire

**A LA CITADELLE**

**Les coups de feu, tirés dans leur direction, les incitent à se rendre.**

Ce n'est pas la première tentative d'évasion de la Citadelle. On ne peut pas affirmer que ce sera la dernière, tant est défectueuse l'installation des locaux, tant le personnel est insuffisant, puisque quatre sergents seulement assurent la surveillance de 90 condamnés !

Lundi, vers une heure du matin, tout le quartier était réveillé par plusieurs détonations.

**On croyait à une alerte.**

Bientôt on apprit qu'il s'agissait d'une nouvelle tentative d'évasion de la prison.

Cinq détenus, qui couchaient dans la même chambre, avaient préparé une corde au moyen de sacs de couchage coupés en deux et réunis bout à bout. En amoncelant leurs lits et les planches, ils parvinrent jusqu'au plafond, qu'ils percèrent d'un trou, d'où ils parvinrent dans le grenier.

Ouvrant une fenêtre, brisant les carreaux qui la protégeaient, ils se glissèrent dans la nochère, d'où ils allaient gagner l'infirmerie par la toiture.

A ce moment la sentinelle les aperçut. Elle tira plusieurs coups de fusil, entendus par les sergents et le surveillant-chef, qui accoururent avec leurs revolvers et se mirent à tirer dans la direction des fuyards.

Ceux-ci, se sentant perdus s'ils continuaient à avancer, crièrent qu'ils se rendaient.

Les hommes de garde et les sous-officiers de la prison montèrent alors dans la chambre et sur la toiture pour s'emparer des cinq détenus, qui sont les nommés Pierre Pinel, subissant deux ans de prison, Fernand Lafrance, un an de prison pour désertion, Louis Fernandez, deux ans de prison pour insoumission, Louis Goethloet, deux ans de prison, et Joseph Sart, un an de prison pour désertion.

Ces deux derniers étaient encore dans la chambre, mais ils se disposaient à suivre les autres.

## UN ETUDIANT menace un Examinateur et se blesse d'une balle de revolver

Lundi matin, trois étudiants en médecine de deuxième année, appartenant à l'Université de l'Etat, avaient passé un examen d'anatomie devant MM. les docteurs Gérard, Descamps et Wertheimer.

Vers onze heures on leur en fit connaître les résultats.

En apprenant qu'il avait échoué, l'un des étudiants, Georges Cuvelier, 23 ans, originaire d'Arras, formula des menaces contre le professeur Gérard, qu'il accusa de partialité.

Soudain l'étudiant sortit un revolver de sa poche et voulut en faire usage contre l'examinateur qui approchait.

Maîtrisé par ses camarades, le jeune homme, très surexcité, s'éloigna. Il n'alla pas loin. Dans le couloir il tourna son arme contre sa poitrine et se tira une balle dans la région du cœur.

Il tomba en s'écriant : « Je vais mourir, laissez-moi ! »

La blessure que s'était faite l'étudiant n'était heureusement pas grave. Deux médecins constatèrent que la balle s'était arrêtée dans les muscles pectoraux. Ils firent conduire le blessé à l'hôpital St-Sauveur.

Ce tragique incident a provoqué un gros émoi.

Georges Cuvelier eut son heure de célébrité. D'une constitution très forte, il avait consenti, il y a quelque temps, à se laisser prendre une certaine quantité de sang, qui avait été infusé dans les veines d'une bouchère anémique.

## DEUX BANDITS tentent d'assassiner un vieillard à HOUPLIN

**TROIS ARRESTATIONS**

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Gustave Lagache, âgé de 77 ans, qui habite, rue du Bac, une petite maison à étage, ayant entendu du bruit, se leva en hâte et se rendit dans sa cuisine.

A peine avait-il ouvert la porte qu'il se vit en face de deux individus, qui, se jetant sur lui, le renversèrent et lui portèrent à la tête des coups de barre de fer.

M. Lagache s'affaissa dans le sang, en poussant un grand cri.

Après avoir fouillé quelques meubles, les deux individus s'enfuirent sans avoir rien trouvé.

Revenu à lui, vers le matin, M. Lagache alla frapper chez son voisin, M. Gruyelle, qui avisa la police et la gendarmerie.

M. Lagache, dont l'état est très grave, a été transporté à l'hospice de Seclin.

Le parquet de Lille est descendu à Houplin, lundi après-midi.

Déjà le maréchal-des-logis de gendarmerie Poncet, de Seclin, avait arrêté deux des meurtriers.

Une rapide enquête lui avait en effet fait connaître que les coupables devaient être les frères Prévost, Désiré, âgé de 35 ans, Emile, âgé de 24 ans, et Maurice, âgé de 22 ans.

Interrogé par M. Poncet, M. Prévost père avait déclaré que ses fils avaient été au bal dimanche, étaient rentrés à dix heures du soir, mais avaient ensuite quitté la maison. On découvrit d'ailleurs des vêtements tachés de sang.

Désiré et Emile ont été arrêtés. En quittant sa demeure, Désiré menaça son père : Tu nous as livrés, dit-il, on te cassera la g....

Maurice, lui, a réussi à prendre la fuite. Cerné dans le bois voisin d'Houplin, il a été arrêté dans la soirée par le garde-champêtre et les inspecteurs de la brigade mobile.

**Installation de SALLES DE BAINS, W.-C.**
**ALBERT MATRAU**
**ZINC, GAZ, EAU**
**LILLE, 58, rue de Béthune, 58, LILLE** 060

## Au PORT de DUNKERQUE

Les 5e et 9e escadrilles de torpilleurs de Dunkerque et les croiseurs « Gloire » et « Marseillaise » ont quitté le port lundi, pour se rendre à Cherbourg, où ils effectueront des manœuvres d'attaque et de défense.

Des ouvriers travaillant de nuit au déchargement de balles de laine du vapeur anglais « Southwark » amarré au Freycinet VII, avaient installé pour s'éclairer, une lampe à acétylène. La flamme vacillant sous l'action du vent communiqua le feu à plusieurs balles qui furent débarquées en hâte et M. Legrain, surveillant du hangar textile et deux gardiens de commerce réussirent à étouffer ce commencement d'incendie.

Un remorqueur belge « Président de Lew », venant d'Anvers, a abordé lundi matin en quittant le port le quai près de la jetée Est et s'est causé de graves avaries : son étrave a été complètement démolie.

## EXPOSITION UNIVERSELLE DE GAND

**MARDI 27 MAI**

De 10 h. à 5 h., Concours de tir aux armes, à feu, Plaine des Sports. — Festival permanent : à 10 h., De Leigalm fanfare Eisseghem, kiosque 7 ; Koninklijke fanfare St-David Voerendael (Holland), kiosque 1. — A 2 h., 4e journée du Concours hippique, Palais des Fêtes. — De 4 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h., Concert par l'Harmonie de l'Exposition, Jardins.

**MERCREDI 28 MAI**

De 10 h. à 5 h., Concours de tir aux armes à feu, Plaine des Sports. — A 2 h., 5e journée du Concours hippique, Palais des Fêtes. — De 4 h. à 6 h., Concert par l'Harmonie de l'Exposition, Jardins.

**JEUDI 29 MAI**

De 10 h. à 5 h., Concours de tir aux armes à feu, Plaine des Sports. — De 2 h. 1/2 à 6 h., Tir public à la perche, Plaine des Sports. — De 4 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h., Concert par l'Harmonie de l'Exposition, Jardins.

**VENDREDI 30 MAI**

De 10 h. à 5 h., Concours de tir aux armes à feu, Plaine des Sports. — De 4 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h., Concert par l'harmonie de l'Exposition, Jardins.

**SAMEDI 31 MAI**

De 10 h. à 5 h., Concours de tir aux armes à feu, Plaine des Sports. — A 8 h., Grand concert de musique anglaise par The Imperial Choir, Londres (2.000 exécutants), Palais des Fêtes. — De 4 h. à 6 h. et de 8 h. à 10 h., Concert par l'Harmonie de l'Exposition, Jardins. 0146

### Tamponné et tué à Waziers

M. Hippolyte Théry, 27 ans, né à Férin, accrocheur à la fosse Gayant de la Compagnie des Mines d'Aniche, à Waziers, a été tamponné par une rame de wagons et horriblement mutilé. Le malheureux fut tué sur le coup.

Dans la matinée de dimanche, le corps de M. Théry fut transporté à son domicile, à Douai, rue du Temple. Il laisse une veuve et deux enfants, âgés de 3 ans et demi et 2 ans.

**COFFRES-FORTS GRUSON**
**21, Rue Royale, 21, LILLE** 341

### Accident d'aéroplane A RUMILLY

Lundi, à huit heures du matin, a atterri à Rumilly, venant d'Amiens, le capitaine Chanson, montant un biplan. Il avait à parcourir le triangle Amiens-Cambrai-Compiègne.

Quatre jours auparavant, cet officier était venu choisir le point d'atterrissage. Il est arrivé exactement à l'heure indiquée et à l'endroit choisi. Il devait se remettre en route à six heures du soir. Tout était prêt pour le départ. Le mécanicien qui l'accompagnait faisait la mise au point du moteur, lorsque le chien de M. Oscar Desseigne, de Masnières, se précipita sous l'hélice qui déjà tournait avec rapidité. La pauvre bête eut la tête fracassée. Les pales de l'hélice volèrent en éclats et allèrent retomber à une vingtaine de mètres, sans heureusement blesser personne. L'aviateur comptant recevoir une nouvelle hélice, espère pouvoir repartir mardi, à cinq heures du matin.

# Dépêches de la Nuit

## SÉNAT

*Suite et fin de la séance du lundi 26 mai*

**LE BUDGET DES AFFAIRES ETRANGERES**

M. GAUDIN DE VILLAINE rappelle qu'au cours des événements balkaniques, la Triple Entente a fait une triste figure devant la Triple Alliance qui a l'avantage d'avoir une politique précise.

Nous aurions dû augmenter notre influence catholique. « Tout ce que gagne l'orthodoxie russe est gagné par la faiblesse que nous lui opposons ».

Avec le retour de M. Pichon, l'orateur affirme que la politique extérieure est encore plus modeste.

La Russie, l'Angleterre et l'Allemagne s'assurent de sérieux avantages en Asie Mineure et sur le Golfe Persique. L'Autriche et l'Italie préparent le partage de l'Albanie.

M. GAUDIN DE VILLAINE. — Qu'on ne dise pas que la paix européenne était au prix de notre abandon. Si la France et la Russie avaient su parler, le bluff autrichien se serait écroulé et la paix aurait été durable.

Notre politique doit être de force vis-à-vis des forts et de bonté vis-à-vis des faibles. (Applaudissements).

M. D'AUNAY déclare qu'il ne faut pas juger trop sévèrement la diplomatie qui a contribué avec succès, au maintien du concert européen, malgré toutes les difficultés où elle s'est heurtée.

Une partie considérable se joue en Asie Mineure. Il ne faut pas que des tractations se passent en dehors de la France, et l'orateur demande au ministre des explications sur ce point.

**RÉPONSE DE M. PICHON**

Au sujet de la question d'Orient, M. PICHON dit qu'elle sera solutionnée sans qu'il en résulte de conflit international.

La guerre a été localisée et la Conférence de Londres a rendu les plus grands services à la cause de la paix. La Conférence de Paris la complétera en réglant les questions financières.

Nous n'avons cessé de maintenir l'unanimité des puissances, de concert avec la Russie, sur ce point.

Nous espérons que les difficultés qui divisent les alliés, s'aplaniront sans qu'il en résulte une guerre fratricide (Applaudissements). Nous nous y emploierons dans la mesure de nos moyens (Applaudissements).

On a dit que certaines questions se régleraient en dehors de nous en Asie Turque. C'est inexact. Nous sauvegarderons nos droits. Si ces droits n'étaient pas respectés, il y a des concours qu'on nous demanderait vainement. (Applaudissements).

La discussion générale est close.

Répondant à M. CHASTENET, au sujet des œuvres françaises au Maroc, M. PICHON dit qu'en effet la situation financière du Maroc n'est pas régulière, mais il ajoute qu'un budget marocain est à l'étude et que le Parlement pourra l'examiner prochainement, et notamment en ce qui concerne l'adjudication des ports.

Le budget est voté.

Séances aujourd'hui, matin et soir. Séance levée à 7 heures.

### M. Lépine candidat

Lundi, dans les couloirs de la Chambre, on assurait que M. Lépine avait l'intention de se présenter à l'élection de Montbrison.

**CADEAUX de PREMIÈRE COMMUNION**
**PALAIS ROYAL, 10 r. des 7-Agaches, Lille**

## LA CRISE BALKANIQUE

**LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX**

Londres, 26. — Une note communiquée aux journaux dit que, d'après des renseignements de source sûre, les délégués bulgares se sont déclarés prêts à signer la paix, comme il y a quinze jours ; mais que la Turquie ne paraît pas vouloir accepter les modifications proposées. Les Bulgares sont d'avis qu'il serait maintenant nécessaire que les puissances imposent la volonté de l'Europe.

**LES RELATIONS GRÉCO-BULGARES**

On déclare que les ordres les plus stricts ont été envoyés aux commandants des troupes des deux Etats pour empêcher le renouvellement des incidents regrettables qui se sont produits.

**LA RÉUNION DES AMBASSADEURS**

Londres. — La réunion des ambassadeurs qui a pris fin à 6 heures, s'est occupée de la signature des préliminaires de paix.

Les puissances sont extrêmement désireuses de voir signer ce traité de paix, mais l'Autriche a renouvelé ses objections pour que l'on n'enlève pas des articles 2 et 3 les mots « souverains alliés ».

La Turquie n'accorde pas non plus de modifications.

On a proposé aussi que la Grèce signe le traité tel qu'il est, quitte à défendre ses intérêts, le jour où la discussion portera sur les questions aux solutions desquelles elle est intéressée particulièrement.

L'Autriche a proposé la nomination d'une commission internationale chargée d'effectuer sur place la ligne frontière au Nord et au Nord-Est de l'Albanie.